Des bas nylon à l'iPod

**Obsolescence programmée: vrai scandale ou faux-semblant?**



**Une usine de recyclage de déchets électroniques, en Chine. © Reuters**

Le 28 juin 2013 | Mise à jour le 29 juin 2013
Adrien Gaboulaud

**Les fabricants prévoient-ils à l'avance la durée de vie de leurs produits pour favoriser la consommation? La question ne date pas d'aujourd'hui: des exemples étonnants jalonnent l'Histoire.**

Pour les députés, l'obsolescence programmée n'existe pas. Le projet de loi sur la consommation, qui doit être prochainement adopté, ne mentionne pas une seule fois le terme. La majorité a refusé de voter les amendements des écologistes qui visaient spécifiquement cette pratique qui consiste à raccourcir artificiellement la durée de vie d'un produit. Razzy Hammadi, le rapporteur PS de la loi, [interrogé par Paris Match](http://www.parismatch.com/Actu/Politique/Obsolescence-programmee-les-politiques-s-en-melent-519658), évoquait même «le brouillard» des propositions écologistes sur le sujet. Et pourtant, le ministre de la Consommation, Benoît Hamon, ne s'est-il pas empressé, dès jeudi, de voir dans son propre texte «un premier pas contre l'obsolescence programmée»?

De l'obsolescence programmée, les hommes politiques se méfient et se servent à la fois. Là est sans doute la preuve du succès de ce concept, né une première fois sous la plume de l'essayiste américain Bernard London durant la Grande dépression comme un remède à la crise. L'idée était alors d'obliger les consommateurs à racheter périodiquement leurs biens pour alimenter la machine économique. Aucune application concrète de cette étrange doctrine économique n'a jamais existé, mais c'est bien la première apparition de cette expression qui connaîtra un succès considérable après la Seconde Guerre mondiale.

L'économiste Alexandre Delaigue, [interviewé par Paris Match](http://www.parismatch.com/Actu/Economie/Obsolescence-programmee-un-economiste-contre-un-mythe-519731), s'exaspère de voir la «théorie» de l'obsolescence programmée prospérer. «Vouloir légiférer sur l’obsolescence programmée, c’est un peu comme vouloir légiférer sur les dates de la chasse aux licornes», ironise-t-il. D'autres auteurs, comme le chantre de la décroissance Serge Latouche, ont au contraire pris le parti de s'approprier le concept controversé. Le journaliste canadien Giles Slade en avait fait avant lui une passionnante étude dans un best-seller sorti en 2006 intitulé «Made to break», «fait pour casser». Cette enquête prudente et bien documentée prend soin d'aborder toute les ambiguïtés du phénomène et décrit non pas une vaste conspiration industrielle pour provoquer des pannes en série, mais une économie qui a petit à petit trouvé son salut dans une consommation fondée sur le jetable, jusqu'à l'absurde.

Au fil de l'Histoire, les exemples s'accumulent et alimentent le doute

Pour le consommateur occidental, l'obsolescence programmée peut sembler omniprésente. Les exemples d'appareils d'électroménager qui tombent en panne juste après l'expiration de la garantie ne manquent pas dans la vie quotidienne. Les fabricants, avec leur lobby, le Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils d'équipement ménager (Gifam), ont tenté de démontrer, grâce à des sondages réalisés par la Sofres à 33 ans d'intervalle, qu'en réalité, la durée de vie des produits perçue par les consommateurs n'avait quasiment pas évolué. Alexandre Delaigue, lui, souligne l'existence d'un «biais de survie», qui pousse tout un chacun à remarquer plus aisément les frigos des années 1950 qui fonctionnent aujourd'hui encore que les dizaines de milliers qui ont fini dans des casses ou des décharges. Reste que les exemples existent au fil de l'Histoire: pannes mystérieuses, usures prématurées, attitudes bien peu coopératives de certaines multinationales.



**Une ampoule à incandescence. Lisi Niesner / Reuters**

Le premier de ces exemples est celui de la banale **ampoule électrique.** Le cartel Phoebus, qui a permis aux fabricants d’ampoules de se répartir les différents marchés à partir de 1924, a-t-il également permis de fixer la durée de vie des lampes à 1000 heures, contre 2500 heures quelques années auparavant? Pour les dénonciateurs de l’obsolescence programmée, ce cartel, qui a disparu au terme d’une série de procès antitrust, est la preuve que les industriels savent organiser l’usure des produits. Pourtant, [certains documents](http://www.competition-commission.org.uk/rep_pub/reports/1950_1959/fulltext/003c09.pdf) issus de ces procédures soulignent que la durée de vie des ampoules dépend de plusieurs facteurs et qu’elle est directement liée à la luminosité. Le cartel, s’il a eu des effets néfastes, n’a pas vraiment eu pour objet l’organisation de l’obsolescence. Mais il prouve que les industriels sont capables de programmer avec une grande précision la durée de vie de leur production.



**Présentation d'une nouvelle ligne de bas et collants, dans un magasin londonien, en 2011. © UPPA / Visual Press Agency**

Les **bas nylon** font, eux aussi, partie des produits longtemps soupçonnés d'avoir été volontairement dégradés par leur fabricant. La firme américaine DuPont a inventé la célèbre fibre synthétique qui a remplacé la soie à une époque où les Etats-Unis étaient en guerre commerciale avec le principal producteur mondial, le Japon. Les premiers bas vendus en 1939 étaient d’une solidité extraordinaire, si bien qu’ils ne filaient pas. Des témoignages indirects, que cite le journaliste Giles Slade, dans «Made to break», évoquent l’ajout par les ingénieurs de DuPont d’un additif pour rendre les bas plus fragiles. Mais aucune preuve n'atteste cette supposée conspiration des ingénieurs. L’histoire n’a rien de neuf, un article de septembre 1950 paru dans [«Good Housekeeping»](http://www.vintageconnection.net/NylonStockings.htm) abordait déjà cette question. Et l’auteur notait que la fragilité des bas était d’abord le résultat d’un changement de goûts: les consommatrices ont commencé à préférer des mailles beaucoup plus fines, bien plus susceptibles de rompre rapidement. Toute l'ambiguïté de l'obsolescence programmée est là: elle ne fonctionne jamais aussi bien que lorsque le consommateur, par effet de mode ou autre, est consentant.



**Le premier iPod d'Apple, sorti en 2001. Sa batterie était loin de tenir ses promesses. © Reuters**

Exemple plus récent, **l'iPod d'Apple** est édifiant. Les premiers iPod ne tiennent par leurs promesses en matière d'autonomie de la batterie, pis, celle-ci s'use rapidement. Durant les premières années d'existence du baladeur numérique le plus célèbre du monde, Apple refuse même de remplacer les batteries défaillantes. Il faut, répondent les vendeurs aux clients en colère, tout simplement racheter un iPod... qui coûte 400 euros. En 2003, une campagne de guérilla marketing est menée par les frères Neistat, deux New Yorkais qui refusent de laisser le géant de Cupertino s'en tirer aussi facilement. Une action de groupe s'engage, grâce au concours de centaines de possesseurs d'iPod mécontents. Le procès n'ira jamais à son terme: Apple a accepté de remplacer les batteries ou d'offrir un bon d'achat aux clients lésés.



**Des produits Epson dans un magasin de Tokyo. Haruyoshi Yamaguchi / Landov / MaxPPP**

Ultime étape dans le combat entre fabricants et consommateurs, **l'affaire des imprimantes Epson.**Les imprimantes en général sont l'objet de nombreuses polémiques et Epson n'est pas le seul constructeur touché. Mais c'est sans doute son exemple qui est le plus célèbre. L'histoire commence il y a plusieurs années et elle a été l'occasion d'une véritable riposte de la part des utilisateurs et des propriétaires. Des internautes, de forum en forum, ont rapporté d'étranges pannes soudaines annoncées par des messages d'erreur obscurs. Un informaticien russe, mécontent de voir son imprimante ainsi bloqué, a entrepris de développer [un logiciel](http://www.ssclg.com/epsone.shtml) pour permettre de débloquer l'appareil en cas de panne: il suffit alors de remettre à zéro un compteur d'impressions, au terme duquel les impressions sont impossibles, pour pouvoir de nouveau utiliser son imprimante. L'astuce est désormais bien connu et les témoignages affluent d'imprimantes miraculeusement ramenées à la vie en quelques clics. Epson s'est toujours défendu d'avoir voulu causer une panne, arguant même sur son [site Internet](http://www.epson.com/cgi-bin/Storesupport/InkPadsForm.jsp) qu'il s'agit de «garantir le fonctionnement correct de tous ses appareils pour minimiser les risques de dégâts ou de blessures au cours de la vie du produit». Autrement dit, si la mort de l'appareil est programmée par le fabricant... c'est pour mieux protéger le consommateur.

D'autres exemples existent, supposées manifestations de l'obsolescence programmée. Des téléviseurs à écran plats Samsung victimes de condensateurs défectueux ont fait l'objet en 2012 d'une action de groupe massive. Dans l'émission «Cash Investigation» diffusée en juin 2012, il apparaissait même que des condensateurs de mauvaise qualité étaient curieusement placés trop près d'une source de chaleur à l'intérieur des appareils, bridant la durée de vie du téléviseur. Une coïncidence malheureuse. Ou peut-être, un cas patent d'obsolescence programmée.